## République Française

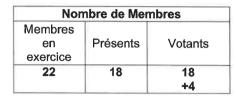
Département de l'Aube



# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*

**SEANCE DU 16 JUILLET 2024** 



Date de convocation 11 juillet 2024

> Date d'affichage 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize juillet à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, maire.

Présents: Robert BESANÇON, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Laurence FOURNIER, Marcel CHRISTEL, Géraldine PÉRÉE, Liliane VOYARD, Denis PHILIPPE, Valérie PELLERIN, Annie SALAMI, Laurent JÉROME, Urbain VELUT, Véronique STOLTZ, Sophie MENZIN, Bruno LÉOTIER, Julien SEYSSEL et Monique SIMON.

Représentées: Christine ROBILLARD représentée par Julien SEYSSEL, Jean-Yves BRUNEAU représenté par Marie-Laure HRVOJ, Anne-Josèphe CHARLOT représentée par Valérie PELLERIN, Vincent BLANCHOT représenté par Robert BESANÇON.

Julien SEYSSEL a été nommé secrétaire de séance. Stéphanie KUSTERMANN, DGS, est désignée secrétaire auxiliaire.

#### Objet: Suppressions d'emplois

N° de délibération : 20240745

Monsieur le maire expose que conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité territoriale ou établissement public sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. Dans le même ordre d'idées, il revient au conseil municipal de supprimer les emplois dont le maintien n'est plus indispensable au regard des besoins du service public.

A cet égard, il convient de supprimer les postes suivants

EMPLOIS	TEMPS DE TRAVAIL	GRADE CONCERNE	MOTIF DE LA SUPPRESSION
Assistante des finances	Temps complet	Adjoint administratif principal 1ère classe	Poste vacant suite avancement de grade
Agent d'accueil et d'état civil	Temps complet	Adjoint administratif principal 1ère classe	Poste vacant suite départ mutation
Directrice générale des services	Temps complet	Attaché	Poste vacant – aucun besoin

Responsable médiathèque	Temps complet	Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	Poste vacant suite départ en retraite	
ATSEM	Temps non complet : 30h	ATSEM principal 2ème classe	Poste vacant suite création poste à temps complet	
Policier municipal	Temps complet	Brigadier-chef principal	Poste vacant suite à départ pour détachement	

Ces suppressions sont soumises à l'avis préalable du comité social territorial. Ce dernier s'est prononcé de manière favorable dans ses séances du 18/04/2024 et 20/06/2024.

Il est donc proposé au conseil municipal de procéder à la suppression des emplois concernés.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique territoriale ;

Vu les avis du comité social territorial rendus le 18/04/2024 et le 20/06/2024

#### Le conseil après en avoir délibéré :

### **SUPPRIME** les postes suivants :

EMPLOIS	TEMPS DE TRAVAIL	GRADE CONCERNE			
Assistante des finances	Temps complet	Adjoint administratif principal 1ère classe			
Agent d'accueil et d'état civil	Temps complet	Adjoint administratif principal 1ère classe			
Directrice générale des services	Temps complet	Attaché			
Responsable médiathèque	Temps complet	Adjoint du patrimoine principal 1ère classe			
ATSEM Temps non complet : 30h		ATSEM principal 2ème classe			
Policier municipal	Temps complet	Brigadier-chef principal			

DIT que le tableau des emplois est mis à jour.

Conseillers présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participants
18	22	22	0	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme

Julien SEYSSEL Secrétaire Nicolas MENNETRIER Maire

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 18/07/2024 à 15h23 Réference de l'AR : 010-211003389-20240716-20240745-DE Affiché le 18/07/2024 ; Certifié exécutoire le 18/07/2024